

La prise en charge locale et la coopération au développement – Le rôle de la société civile du Nord

Document de réflexion

Ce document de réflexion est un document d'information qui alimentera un dialogue qui doit avoir lieu entre le CCCI et l'ACDI les 20 et 21 mars 2003 et qui s'intitule « La prise en charge locale : les rôles des organisations de la société civile du Sud et du Canada ». Dans ce document, on examine le rôle possible des organisations de la société civile canadienne dans la promotion de la prise en charge locale des plans de développement. On y fait valoir certains points afin de faciliter la discussion entre les participants, laissant ainsi le champ libre à des analyses plus poussées, à des exemples et à des recommandations.

John Saxby, consultant

Le 5 mars 2003

I. LA PRISE EN CHARGE LOCALE : ouvrages de référence stratégiques

L'idée de la prise en charge du développement n'est pas nouvelle. Mais depuis le milieu des années 90, la « prise en charge locale » et ses variantes occupent de plus en plus de place dans les politiques des organisations de développement bilatérales et multilatérales.

- Dans son énoncé de principe de 1996 intitulé *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle*, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) affirme que le développement durable doit être « pris en charge localement », et qu'il faut transformer la coopération au développement en un modèle de partenariat, dans le cadre duquel les programmes et les activités des donateurs s'inscrivent dans les stratégies de développement définies localement. Les donateurs doivent « respecter et encourager l'engagement actif et la participation des populations locales, le renforcement des capacités et l'appropriation par les bénéficiaires ». Le CAD a ensuite lié ces arguments à une série d'objectifs visant la réduction de la pauvreté, lesquels sous-tendent les Objectifs de développement du Millénaire qu'ont adoptés les Nations Unies en 2000.
- Trois ans plus tard, dans une proposition historique destinée à la Banque mondiale, James Wolfensohn, président de la Banque, a présenté ses arguments en faveur d'un Cadre de développement intégré. Favorisant une approche globale du développement, il a déclaré que les pays en développement doivent tenir les rênes et tracer la voie, s'approprier leurs stratégies de développement et les mettre en œuvre. À l'instar du CAD de l'OCDE, il estime que les donateurs et la Banque mondiale doivent jouer un rôle de soutien et collaborer avec les gouvernements, les entreprises et la société civile.

- Les énoncés publiés récemment par l'ACDI sur l'efficacité de l'aide canadienne au développement reprennent ces arguments. Leur intention est claire. L'énoncé de politique intitulé *Le Canada contribue à un monde meilleur* présente la prise en charge locale comme l'un des principes de l'efficacité du développement. « Les stratégies de développement doivent être élaborées par les pays bénéficiaires, par le gouvernement et par la population, et refléter leurs priorités » plutôt que celles des donateurs. Les processus participatifs qui engagent la société civile et les bénéficiaires de l'aide sont essentiels si l'on veut établir les priorités des populations locales aux fins de la coopération au développement.

Ces ouvrages traduisent l'importance capitale de la prise en charge locale dans le nouveau modèle intégré d'aide au développement. L'importance que l'on accorde à ce concept n'est pas appuyé par des analyses approfondies, des explications ou un examen rigoureux des énoncés de politiques. Les ouvrages de référence stratégiques relèvent davantage de la métaphore que de l'analyse.¹

Fait intéressant, il n'existe pas beaucoup de documentation portant directement sur la prise en charge locale. Toutefois, un bon nombre de documents traitent indirectement de la question en analysant des thèmes connexes comme le partenariat, la participation et la conditionnalité de l'aide. Les origines, les hypothèses conceptuelles, les composantes opérationnelles et les conséquences réelles de la prise en charge demeurent grandement inconnues. Il en est de même pour le rôle et la pertinence des organisations de la société civile, autant du Nord que du Sud.

II. LA PRISE EN CHARGE LOCALE : concepts fondamentaux

Les analystes s'entendent pour dire que le concept de la « prise en charge locale » n'est pas utilisé de façon claire et uniforme et qu'il doit être mieux défini. Voici un résumé des concepts fondamentaux tirés de la documentation existante.

Dans le débat sur le développement, le concept de la « prise en charge » n'a pas un sens conventionnel, c'est-à-dire assurer l'entretien ou les dépenses, ni un sens organisationnel qui renvoie aux propriétaires d'une entreprise ou aux membres d'une organisation à but non lucratif. La « prise en charge » renvoie plutôt aux relations entre les intervenants du développement, plus particulièrement à leur capacité, à leur influence ou à leur pouvoir respectifs pour ce qui est de concevoir un plan de développement, d'en assumer la responsabilité, et de mobiliser et de maintenir le soutien nécessaire. Il existe habituellement trois grands groupes d'intervenants : les gouvernements des pays en développement; les collectivités et les organisations dans ces pays (à l'extérieur du gouvernement); les donateurs ou organisations de développement multilatérales et les institutions financières.

Se penchant sur l'aide finlandaise, Moore et coll. affirment que l'objectif de prise en charge fait ressortir les inégalités au sein de deux types critiques de relations dans le domaine du développement : au niveau international, entre le Nord et le Sud ou entre les donateurs et les gouvernements bénéficiaires; au niveau national, entre les gouvernements des pays en développement et leurs citoyens, surtout les groupes les plus pauvres et les plus marginalisés.

Bien que le sens de la prise en charge locale demeure imprécis, le concept renvoie à un enjeu réel et important.²

Par conséquent, le degré de prise en charge locale est donc élevé :

- i. lorsque les bénéficiaires visés participent largement à la conception, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'examen des stratégies de développement;
- ii. lorsque les agences d'exécution sont bien établis dans le pays bénéficiaire et qu'ils défendent les intérêts des citoyens ordinaires;
- iii. lorsqu'une relation de transparence et de responsabilité mutuelle existe entre les divers intervenants.

III. LA PRISE EN CHARGE LOCALE : l'heure juste

Les enjeux liés à la coopération au développement : la prise en charge locale est-elle la solution?

Dans le système plus vaste de la coopération au développement, les analystes ont retenu plusieurs enjeux que l'objectif de prise en charge doit viser :

- On craint généralement, tant dans le Nord que dans le Sud, que les bénéficiaires visés par les stratégies et les activités de développement aient le sentiment d'avoir peu d'influence sur celles-ci ou de n'en retirer aucun bienfait.
- Existe-t-il suffisamment de volonté politique, d'enthousiasme ou d'engagement dans les pays en développement – parmi les représentants élus, les administrateurs et les citoyens – pour garantir l'acceptation et le soutien généralisés des stratégies de développement? Ces éléments sont jugés essentiels à l'action continue et à la réussite. La question revêt tellement d'importance que les observateurs la placent au cœur des stratégies de réforme de la coopération au développement.
- À tous les niveaux de la conception et de la mise en œuvre des plans de développement – du niveau mondial au niveau national et local -- il existe de graves écarts sur le plan des ressources, de l'accès et de l'influence. Une question importante est : qui établit les stratégies? Au niveau international, on juge que l'insistance du Nord en faveur de la conditionnalité des politiques limite les choix stratégiques des gouvernements du Sud, surtout les pays plus pauvres qui dépendent de l'aide. Au niveau national, on est d'avis que les agences d'exécution ont tendance à établir les initiatives de développement en tenant compte de leurs propres besoins, et qu'ils excluent les principaux bénéficiaires que sont les femmes, les personnes handicapées, les collectivités rurales éloignées et les pauvres des régions urbaines.
- Les causes profondes de ces problèmes ne sont pas clairement expliquées dans les documents officiels. Les analystes signalent le rôle traditionnellement dominant des donateurs et des institutions multilatérales pour ce qui est d'établir le débat et les politiques sur le développement, et de mettre en œuvre les projets de développement; ils signalent aussi la prévalence des perspectives et des initiatives gouvernementales dans le Sud, lesquelles bénéficient rarement de l'appui du public.

Le développement des capacités et la gouvernance dans le contexte de l'objectif de prise en charge

On associe à l'objectif de prise en charge, et aux problèmes qu'il doit corriger, le développement des capacités et la gouvernance.

- Au niveau international, les questions de gouvernance sont évidentes dans le commentaire qui précède. L'objectif de prise en charge soulève aussi la question de la volonté d'améliorer la gouvernance dans le Sud, et du niveau d'engagement à cet égard. Il fait ressortir la capacité des pays pauvres de planifier et de mettre en œuvre des stratégies globales de réduction de la pauvreté et de satisfaire les exigences des institutions de financement.
- Dans les pays en développement, les thèmes de la gouvernance et du développement des capacités canalisent l'attention sur la participation et sur le rôle dans les prises de décisions publiques, surtout par les moins nantis. Ils font ressortir l'ouverture et la responsabilité des gouvernements du Sud à l'égard de leurs citoyens, ainsi que la tension qui existe entre cette responsabilité interne et une autre responsabilité externe envers les donateurs et les créanciers. Ils soulèvent également la question de la capacité de la société civile d'assumer ses différents rôles, et plus particulièrement la question du niveau des ressources organisationnelles, de l'autonomie des organisations de citoyens et de la capacité d'aide de celles-ci, lesquelles cherchent à représenter leurs membres ou leurs communautés, à fournir les services tant attendus, et à exhorter leurs gouvernements à faire preuve de transparence et de responsabilité.

La prise en charge et le rôle des donateurs

Compte tenu de son orientation, l'objectif de prise en charge est considéré comme étant important et progressif. Peu ou pas d'individus mettent en doute son importance ou sa validité. Les différends au sujet de la prise en charge portent sur son côté pratique et sur son importance réelle ou rhétorique pour l'aide au développement. Il existe deux positions générales à ce sujet :³

- L'engagement public des donateurs à l'égard de la prise en charge locale a fondamentalement changé le débat sur l'aide au développement. L'objectif de prise en charge pourrait, en outre, modifier la pratique en confiant l'initiative et l'influence aux gouvernements des pays en développement. De nouveaux instruments comme les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) et les programmes sectoriels sont jugés utiles à cette fin.
- De façon réciproque, certains allèguent que la conditionnalité compromet l'objectif de prise en charge au niveau international, surtout lorsqu'il n'est pas reconnu et débattu ouvertement. Dans le Sud, les politiques d'exclusion basée sur la classe, le sexe, l'ethnicité, le privilège technocratique ou le clientélisme peuvent avoir le même effet. Si, par l'aide au développement, on peut appuyer les droits des citoyens de participer aux décisions stratégiques qui règlent leur vie, on peut certainement encourager le dynamisme et la créativité des collectivités.

À la lumière de ce qui précède, examinons maintenant les répercussions sur les organisations de la société civile (OSC) du Nord.

IV. LES RÉPERCUSSIONS SUR LES OSC DU NORD -- Promouvoir la prise en charge locale et les stratégies de développement

La société civile du Nord n'est pas très en vue dans le débat sur la prise en charge locale – par exemple, elle ne figure pas parmi les intervenants mentionnés auparavant. Elle figure cependant beaucoup plus souvent dans les analyses qui portent sur la modification des rôles du Nord et du Sud dans la coopération au développement dans son ensemble. Il existe deux points de vue divergents sur le rôle possible des OSC canadiennes dans la promotion de la prise en charge locale.⁴

D'un côté : Les OSC canadiennes possèdent plusieurs dizaines d'années d'expérience (même avant la création de l'ACDI) en ce qui a trait à la coopération au développement et aux relations changeantes entre le Nord et le Sud. Leurs liens avec le Sud sont vastes et variés; elles ont collaboré avec des gouvernements (et des gouvernements en devenir, comme les mouvements de libération), des organisations régionales, des homologues de la société civile et les populations locales. Elles ont agi de façon autonome, et à l'intérieur de la politique étrangère canadienne, en respectant les politiques et les procédures de financement de l'ACDI. On a vanté les OSC canadiennes pour l'efficacité de leurs opérations et leur soutien face aux priorités et aux plans d'action de leurs homologues du Sud et des collectivités qu'elles desservent.

D'un autre côté : L'examen mené par le CAD de l'OCDE (décembre 2002) au sujet de l'aide canadienne au développement met en doute le travail de l'ACDI avec la société civile canadienne, surtout en ce qui a trait aux activités découlant de programmes réactifs. Selon le rapport, l'ACDI et les OSC canadiennes minent parfois le développement institutionnel dans le Sud, la programmation étant axée sur les organisations et les priorités canadiennes. Des sources plus près de la société civile exhortent depuis longtemps les ONG du Nord à négocier de nouveaux rôles dans le cadre de la coopération au développement, afin d'optimiser leur apport tout en reconnaissant le leadership des homologues du Sud. On a demandé aux organisations canadiennes de faire davantage preuve d'imagination et d'adaptation, et d'être plus influentes en matière d'éducation publique et de politiques au Canada.

La coopération au développement entre les OSC – Modifier les rôles du Nord et du Sud

Dans la plupart des régions du monde et des secteurs de développement, les OSC du Nord ont grandement diminué leurs rôles opérationnels; elles reconnaissent le leadership des homologues du Sud sur le terrain et, de plus en plus, dans le cadre des stratégies de programmes et des forums sur les politiques.⁵ Ce processus a bénéficié d'une démythification du partenariat. Dans le cadre du nouveau principe de la division du travail, l'attention des OSC du Nord est passée du travail tout-de-même important qui consiste à mobiliser et à distribuer des fonds; à l'accompagnement, à la solidarité, au développement des capacités et au soutien à la prise de risques; aux interventions en matière de politiques et d'éducation publique. Cette réorientation a été inégale et à la petite semaine, et à certains moments, maladroite. Mais le centre d'attention a nettement été déplacé. Malgré la très grande importance qu'ils revêtent, ces changements ne combrent

nullement les lacunes persistantes. On le constate dans l'influence que certaines des plus importantes ONG du Nord maintiennent compte tenu de leur accès aux fonds et de la dépendance des OSC du Sud envers ces fonds.

Des problèmes demeurent sur le plan du volontarisme de la politique. Les OSC ont joué un rôle stratégique majeur ces vingt dernières années, sur les scènes locale, nationale et mondiale, et dans le cadre du système d'aide. Négocier les relations Nord-Sud dans ce contexte est une tâche compliquée. De grandes « familles » d'ONG, comme OXFAM International, disposent d'importantes ressources financières ainsi qu'une très grande expertise qui leur permettent de mettre en œuvre des interventions stratégiques majeures; parallèlement, le rôle réel et symbolique du leadership du Sud dans les processus de politiques est largement reconnu. La solidité du leadership du Sud dans le Forum social mondial n'en est qu'un exemple évident. À un niveau moins élevé, la tendance s'observe également dans le travail des organisations canadiennes.

V. LA PRISE EN CHARGE LOCALE DANS LA PRATIQUE

Dans ce contexte, comment les OSC canadiennes peuvent-elles aider à accroître la prise en charge, par le Sud, des stratégies et des activités de développement? Une brève liste d'exemples actuels et récents montrent la voie à suivre et présentent différents aspects du leadership du Sud, du développement des capacités, et de la gouvernance.

La renégociation du rôle des ONG canadiennes en Afrique -- Dialogue collectif et volontarisme de la politique : Le Forum Afrique-Canada, un groupe de plus de quarante OSC canadiennes oeuvrant en Afrique, a convoqué une rencontre avec des homologues africains. Depuis trois ans, les participants s'attachent à redéfinir les plans de développement, ainsi que leurs rôles respectifs. On a invité les organisations canadiennes à accorder une place plus importante aux questions africaines dans la politique canadienne. Il existe ici une interaction collégiale : les Canadiens engagent la conversation, mais les points de référence sont nettement établis par leurs homologues africains.

Le remodelage de la stratégie organisationnelle : Les organisations canadiennes ont tiré profit des conseils de leurs homologues du Sud et de leur expérience en programmation dans le but de remanier leurs pratiques et leurs mandats. Par exemple, au début des années 90, l'organisation Horizons of Friendship a convoqué une rencontre structurée avec les homologues d'Amérique latine pour remanier son rôle en tant qu'ONG de parrainage d'enfants. L'Amérique latine a joué un rôle prépondérant dans le remodelage collectif de l'organisation pour en faire une organisation qui appuie la mobilisation et le développement communautaires.

Le renforcement de la prestation des services – Amélioration de la capacité des ministères gouvernementaux : En Éthiopie, le ministère de la Santé a utilisé avec succès l'expertise d'ORBIS, une ONG canadienne qui se spécialise dans les soins des yeux, afin d'améliorer ses activités dans les régions rurales. Grâce à un programme qui vise à renforcer les capacités des praticiens et des gestionnaires sur le plan de la prévention, du diagnostic, de la thérapie et de l'organisation, des soins sont offerts pour la première fois aux habitants des collectivités rurales éloignées.

Le développement institutionnel — L'échange de connaissances et d'expérience : De nombreuses organisations du Sud – coopératives, syndicats, associations professionnelles, universités et collèges, organisations philanthropiques – estiment que l'expérience des homologues canadiens est un précieux atout, non comme un « modèle » à importer, mais comme point de référence lors des échanges d'idées et de connaissances au sujet du développement international. Pour ne citer qu'un exemple : au cours de la dernière année, un réseau de militants brésiliens luttant contre la pauvreté et basés dans les entreprises du secteur public a amorcé un échange avec des Canadiens travaillant dans le développement communautaire. Leur but est de renforcer leurs propres organisations et de trouver des moyens de s'ouvrir aux initiatives communautaires.

Les modèles d'approches-programmes : Les pratiques des ONG offrent des leçons utiles aux donateurs qui s'intéressent de plus en plus aux approches-programmes. Une étude menée en 2002 et financée par l'ACDI décrit une collaboration de 20 ans entre l'ORAP, une ONG zimbabwéenne, et ses homologues du Canada et d'autres régions du Nord. Au fil des ans, cette collaboration a pris un aspect programmatique, inspiré par le leadership confiant du Sud. Son évolution ne s'est toutefois pas faite sans heurts, les questions de capacité, de responsabilité, de gouvernance et de partenariat occupant une place importante dans les délibérations et les négociations entre les partenaires.

La gouvernance mondiale — Un appui au Sud : Les gouvernements et les OSC du Sud présents dans les forums internationaux sur les politiques commerciales et d'autres sujets connexes se sont tournés vers des organisations telles que Secours Quaker Canadien et le Groupe ETC (anciennement RAFI) pour obtenir un soutien technique en matière de recherches stratégiques. Les organisations du Sud sont responsables de leurs positions officielles; elles misent sur l'expertise des OSC canadiennes et sur un passé de collaboration et de confiance mutuelle.

La participation publique aux stratégies de développement nationales/CSLP : Le rôle de la société civile à cet égard est en cours d'élaboration, ce qui traduit la variabilité de l'espace politique et de la capacité civique. Dans les pays en développement, les OSC du Sud ont participé à la phase d'élaboration des CSLP, assumant une fonction de surveillance afin de rendre leurs gouvernements responsables, de promouvoir la connaissance budgétaire au sein des collectivités et de soutenir les stratégies. Bien qu'elles ne financent pas les processus de consultations mêmes, des ONG comme Développement et Paix, et des églises comme l'Église unie du Canada, ont offert leur solidarité et leur soutien financier à leurs homologues dans des pays comme la Bolivie, la Zambie et le Kenya.

L'appui à la prise de risques et à l'innovation : L'évaluation du programme d'Inter Pares parrainée par l'ACDI au Pérou reconnaît la valeur du soutien de longue date accordé à une ONG d'Amérique latine, PCS (Project Counselling Service). Aux lendemains d'un conflit civil amer au sein des collectivités rurales des hautes terres, le PCS a offert d'appuyer des initiatives locales en matière de consolidation de la paix. L'organisation canadienne a maintenu une tradition de solidarité et de confiance mutuelle acquise après plus de vingt ans; elle a fourni un soutien financier et moral précieux aux organisations latino-américaines de première ligne qui oeuvrent dans un environnement social et politique fragile.

Le développement des capacités : de la pratique à la théorie, et l'apprentissage

organisationnel : La CDRA (Community Development Resource Association), basée au Cap, peut être décrite comme une organisation de soutien à la société civile. Son expertise en développement organisationnel est très utile aux organisations communautaires et aux ONG en Afrique australe. Misant sur sa collaboration avec des ONG comme OXFAM-Canada, et surtout sur ses évaluations de programmes, la CDRA a réuni des données analytiques cohérentes et fondées sur le développement des capacités. Par le biais de moyens personnels, imprimés et électroniques, les idées issues de la réflexion de la CDRA ont influencé des praticiens bien au-delà des frontières de l'Afrique du Sud.

VI. SUJETS DE DISCUSSIONS

Les participants à l'atelier peuvent vouloir s'inspirer des questions suivantes pour mener leurs discussions :

Dans le contexte de la promotion du leadership du Sud et de la prise en charge des stratégies et des activités de développement :

- Comment les OSC du Sud ont-elles défini leurs plans pour le développement des capacités? Quel pourrait être l'apport des homologues du Nord à cet égard? Que pourraient-ils en retirer?
- Au moment où les OSC du Sud cherche la meilleure façon de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté, comment leurs homologues du Nord pourraient-ils offrir un soutien efficace?
- Les OSC du Sud et du Nord sont présentes dans le domaine des politiques, au-delà de leurs propres frontières, autant sur le plan régional que mondial. Comment pourraient-elles définir des rôles complémentaires afin de s'entraider à cet égard?

ANNEXE

La prise en charge locale et la coopération au développement : une note sur les sources d'information

A. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUES

Les trois principaux ouvrages de référence stratégiques du présent document sont les suivants :

CAD-OCDE, *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle* (Paris : OCDE, 1996); James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, *A Proposal for a Comprehensive Development Framework -- A Discussion Draft* (Washington : polycopié, janvier 1999); ACDI, *Le Canada contribue à un monde meilleur : énoncé de politique en faveur d'une aide internationale plus efficace* (Hull, septembre 2002). Les énoncés du CAD de l'OCDE sont accessibles au public, alors que l'ébauche rédigée par Wolfensohn est un document non officiel

qui est moins facilement accessible. Autre document pertinent : le rapport (décembre 2002) sur le programme canadien d'aide au développement issu de l'examen par les pairs du CAD et intitulé *Canada : Examen en matière de coopération pour le Canada* (<http://webnet1.oecd.org/EN/document/0,,EN-document-67-2-no-3-37226-0---,00.html>, consulté le 25 février 2003).

En 1999, Charles Abugre, directeur de l'organisation ghanéenne ISODEC, a rédigé un document d'information pour la DGPC de l'ACDI intitulé *Partners, Collaborators or Patron-Clients: Defining Relationships in the Aid Industry. A Survey of the Issues* (Hull : polycopié, 1999). Ce document est un complément utile aux énoncés de politiques. Il s'agit d'une analyse des obstacles au système de coopération au développement dans les années 90 qui ont mené à l'élaboration de propositions visant à réformer le système d'aide et à créer une nouvelle stratégie pour l'aide au développement. Il explique la place centrale qu'occupe l'objectif de prise en charge dans les stratégies de réforme. Certains de ces points sont repris plus loin par Sobhan.

B. LA PRISE EN CHARGE LOCALE : DES CONCEPTS FONDAMENTAUX

Il existe peu de documentation sur la prise en charge locale. Les ouvrages consultés pour préparer le présent document sont les suivants : Joe Bolger, *Ownership: The Concept and CIDA's Experience*, document préparé pour la Direction générale des politiques de l'ACDI (Hull : polycopié, 1994); Mick Moore et coll., *Ownership in the Finnish Aid Programme: Evaluation Report* (Helsinki : ministère des Affaires étrangères/Department for International Development Co-operation, 1996); Stefan Molund, *Ownership In Focus?*, document de consultation en vue d'une évaluation planifiée, SIDA Studies in Evaluation, juin 2000 (Stockholm : polycopié, 2000); Jan Willem Gunning, *The Reform of Aid: Conditionality, Selectivity and Ownership*, document à présenter à la conférence sur « l'aide et le développement », Stockholm, janvier 2000 (Oxford : polycopié, 2000); Idrissa Dante, *Ownership and Partnership in Africa's Development Strategy*, ébauche présentée à la conférence sur la coordination de l'aide et la réforme des donateurs, (Nairobi : polycopié, avril 2002); G.K. Helleiner, *External Conditionality, Local Ownership and Development*, (Toronto : polycopié, mai 1997); et Rehman Sobhan, *Aid Effectiveness and Policy Ownership*, dans *Development and Change* 33, 3, (2002), pp. 539-548 (Inst. Of Social Studies, Hollande).

La réalité de l'aide 2002 s'organise autour du thème de la prise en charge et de la conditionnalité. (*La réalité de l'aide 2002*, www.devinit.org/realityofaid, consulté le 23 mars 2003.) Un chapitre rédigé par Brian Tomlinson et intitulé « Promoting ownership and gender equality », porte sur l'expérience de l'ACDI dans ce domaine. De toutes ces analyses, Moore et coll. offrent probablement le débat conceptuel le plus élaboré bien qu'ils limitent leur analyse aux projets d'aide financés par la FINNIDA. Le document de Molund examine la prise en charge dans le contexte des nouvelles approches-programmes. Les récents documents produits par l'ACDI sur les approches-programmes contiennent également des commentaires utiles sur la prise en charge. L'ébauche intitulée *Program-Based Approaches (PBAs) : A Primer on CIDA Policy and Applications*, (<http://remote4.acdi-cida.gc.ca/extranet/policy/swapsbboard.nsf>, consulté le 23 février 2003) en est un bon exemple. Elle mise sur les récentes analyses de la prise en charge et de la coopération technique qui ressortent d'une étude du PNUD portant sur la réforme de la coopération technique.

C. DOCUMENTATION SUR LA PRISE EN CHARGE LOCALE

Outre cette attention directe mais limitée consacrée à la prise en charge, les auteurs examinent la question en tenant compte d'autres dimensions du débat sur le développement. Il existe une multitude de documents sur les dimensions internationales de la prise en charge, qui sont liées à la dynamique des négociations entre le Nord et le Sud, et plus particulièrement au rôle des institutions financières et aux questions de conditionnalité, à la dette et aux politiques sur le commerce et l'investissement. Par exemple, le document de Gunning (ci-dessus) résume l'analyse de la conditionnalité à la fin des années 90. Une récente critique du monde du développement rédigée par David Sogge comporte un chapitre où l'on examine en profondeur la prise en charge et la conditionnalité. (Sogge, Give et Take, Londres : Zed Press, 2002.)

L'aspect national de l'objectif de la prise en charge reflète une aussi vaste documentation sur la gouvernance, la responsabilité et la participation dans le Sud. Parmi les documents sommaires utiles, mentionnons ceux de Mick Moore et de James Putzel, *Thinking Strategically about Politics and Poverty*, (Brighton : IDS Working Paper 101, 2000) et de Robert Chambers, *Whose Reality Counts?* (Londres : Intermediate Technology Publications, 1997). Comme les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) mettent en cause des relations de pouvoir autant internationales que nationales, la documentation toujours croissante sur le sujet présente un intérêt pour l'objectif de prise en charge. Outre les documents des organisations officielles, mentionnons le Comparative Research Program on Poverty (www.crop.org) et le World Institute for Development Economics Research (www.wider.unu.edu). Sarah Lister et Warren Nyamugasira ont produit récemment un document particulièrement pertinent sur la société civile intitulé *Design Contradictions in the 'New Architecture of Aid'? Reflections from Uganda on the Roles of Civil Society Organisations*, dans *Development Policy Review*, 2003, 21 (1), pp. 93-106 (publié au Royaume-Uni).

La discussion sur le « partenariat » présente également un intérêt. La question est souvent explicitement liée à la « prise en charge », comme dans le document du CAD intitulé *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle*. Il existe une vaste documentation sur le « partenariat » qui se fonde sur les débats et sur l'expérience de la société civile et qui est donc particulièrement utile à l'examen de la société civile et de la prise en charge locale. On trouve un excellent résumé de ces questions dans le *IDS Bulletin* 31, 3 (juillet 2000), intitulé *Questioning Partnership: The Reality of Aid and NGO Relations*. La critique du partenariat n'est que l'un des aspects d'une analyse plus approfondie des nouveaux rôles du Nord et du Sud et des relations entre les organisations de la société civile. David Lewis et Tina Wallace fournissent un bon résumé de ce débat dans leur collection révisée intitulée *New Roles and Relevance: Development NGOs and the Challenge of Change* (Bloomfield, Conn.: Kumarian Press, 2000).

D. OSC CANADIENNES

Le rôle des ONG canadiennes et d'autres OSC dans le développement international a été analysé dans des ouvrages comme ceux de Tim Brodhead et de Brent Herbert Kopley, *Bridges of Hope* (Ottawa : Institut Nord-Sud, 1987); de Brian K Murphy, *Towards the 21st Century: Reflections on the Future of Canadian NGOs*, (Ottawa : polycopié, 1993); et de Tim Brodhead et de Cranford Pratt, *Paying the Piper: CIDA and Canadian NGO*, dans Cranford Pratt, éd., *Canadian*

International Development Assistance Policies: An Appraisal (Montréal : presses de l'Université McGill-Queen's, 1994), pp. 87-119. La principale source d'information et d'analyse sur les activités des organisations demeure la documentation non officielle comme les propositions de programmes et les évaluations. Les dossiers de l'ACDI en abondent. Des documents hors série émanant d'OSC canadiennes contiennent également de précieux renseignements.

Notes de fin de texte

- 1 Les ouvrages mentionnés sont cités dans la partie A de l'annexe ci-après intitulée *Une note sur les sources d'information*. À noter qu'il existe des lacunes. Sur le site Web de la Banque mondiale par exemple, on cite trois priorités générales, 18 thèmes et 95 sous-thèmes, dont aucun ne traite de la prise en charge locale. (www.worldbank.org, consulté le 23 janvier 2003)
- 2 La partie B de l'annexe résume les sources d'information pour cette discussion sur les concepts fondamentaux, et pour le sommaire suivant des enjeux dont doit tenir compte l'objectif de la prise en charge.
- 3 Ce sont les résumés d'arguments tirés des documents mentionnés aux parties A, B et C en annexe.
- 4 Les points sont soulevés dans les documents figurant à la partie D de l'annexe, dans les sources d'information sur le partenariat à la partie C, et dans l'examen par les pairs du CAD mentionné à la partie A.
- 5 Exception majeure : l'aide humanitaire, surtout en Afrique. Dans ce contexte, les organisations internationales conservent un rôle opérationnel clé.